

BUDGET PARTICIPATIF

**VOTEZ DU
4 AU 23 SEPTEMBRE
POUR TRANSFORMER
VOTRE QUARTIER**



**Rendez-vous dans
les urnes disponibles
partout dans Paris ou
sur decider.paris.fr**

Avec le Budget Participatif, choisissez vos projets préférés !

En début d'année, vous avez déposé des projets pour transformer votre quartier : parcours sportifs, épiceries solidaires, murs végétalisés, œuvres d'art pour embellir la ville, etc. Il est temps de choisir vos préférés !

Toutes les Parisiennes et tous les Parisiens peuvent voter, à partir de 7 ans et sans condition de nationalité, en ligne ou dans un des points de vote qui vous accueilleront dans tout Paris du 4 au 23 septembre.

**Votez sur decider.paris.fr
du 4 au 23 septembre.**

Toutes les informations sur decider.paris.fr